

N°408

du 1^{er}
Juillet
2011



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LA REGULATION DE LA COMMUNICATION AU TOGO

L'installation d'une nouvelle HAAC revêt une grande importance. Il faut donner en effet un souffle nouveau à cette institution de régulation de la communication investie par la Constitution de trois missions essentielles.

Tout d'abord, elle a pour fonction de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse et des autres moyens de communication de masse. Elle doit, dans ce cadre, protéger les journalistes et les organes de communication contre les pressions publiques et privées et s'assurer que l'exigence de liberté soit sauvegardée.

D'autre part, elle veille au respect de la déontologie en matière d'information, de communication et à l'accès équitable des partis politiques et des associations aux moyens officiels d'information et de communication.

Enfin, la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication est compétente pour donner l'autorisation d'installation de nouvelles chaînes de télévisions et de radios privées.

Ces missions complexes doivent être assurées avec autorité. La liberté de la communication doit respecter l'exigence de vérité. Elle doit garantir les citoyens contre les atteintes aux droits de la personne et la diffamation.

Il y a là, un immense chantier à ouvrir. La formation des professionnels doit venir en premier, le rappel des règles ensuite et, enfin, il ne faut pas craindre de sanctionner les journalistes qui se servent de leur plume comme d'un instrument de chantage pour se procurer des ressources occultes.

Amélioration des conditions et accès universel aux soins de santé

14 milliards Cfa pour la distribution de moustiquaires et la lutte contre les maladies négligées

** Le lancement de la campagne est prévu au 15 juillet 2011, pour six semaines.*

** Près de 3,52 millions de moustiquaires à distribuer à tous les ménages.*

Evaluations de la politique et des
institutions nationales en Afrique

**La Banque
mondiale pour
une notation plus
participative**



Charles Kondi Agba, Ministre de la Santé

23ème Assemblée générale
ordinaire de Ecobank

**Le résultat
avant impôt
en progression
de 67% en 2010**

Après les trésoreries préfectorales et les missions
diplomatiques et consulaires

**Empêcher des responsables
de garder par devers eux
les recettes publiques**

Après son accord de non objection pour le financement

**La BOAD approuve
une première tranche
pour Mandouri-Borgou**

Repères

"Santé pour tous" par Heal the world

La Fondation Heal the world-Togo en collaboration avec l'association Fille Rouge de France, a animé le samedi 24 juin à Lomé, une conférence de presse pour présenter au public son projet "Santé pour Tous" pour commémorer le 2e anniversaire de la disparition du père fondateur de cette association, Michael Jackson.

Placé sous le thème "MST/IST SIDA et Solidarité", ce projet cible les habitants de Lomé particulièrement les réfugiés et permettra de les sensibiliser sur les méthodes contraceptives, l'impact négatif des comportements stigmatisant et discriminatoires, la nécessité de se faire dépister et la vie avec le VIH/SIDA. Le projet se focalisera également sur la réinsertion sociale des enfants dont les parents sont infectés, leur suivi et aide en matière de scolarisation. Au programme des activités de ce projet se trouvent entre autres un spectacle suivi de dépistage volontaire gratuit le 2 juillet sous le sous-thème "Vacances responsables", une émission télé en direct sur la TV2 ; un second spectacle pour la lutte contre le SIDA suivi d'aide à la scolarisation en faveur des enfants le 29 août sous le sous-thème "Rentrée scolaire". Pour la présidente de la Fondation Heal the World-Togo, Cléo Sabine Poko, par ces manifestations, l'association veut participer à la lutte déjà engagée par l'Etat, les institutions et organisations contre ce fléau au Togo. Créée suite au décès de Michael Jackson en 2009, l'association à l'instar de son fondateur s'investit dans les œuvres humanitaires.

Les "saints" politiques togolais

Le parti politique l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) a organisé, le dimanche 26 juin à Lomé, une journée de prière, d'humilité et de jeûne pour la repentance des péchés et la réconciliation du peuple togolais.

Cette séance, la 5e du genre a regroupé les militants et sympathisants dudit parti. Elle a été placée sous le thème "Distinguer l'esprit de Cain de l'esprit d'Abel" et a pour objectif d'inviter les Togolais à se tourner vers Dieu pour la restauration du pays. A travers les textes tirés du Psaume 50, de Esdras chapitre 6 et de l'épître de st. Paul aux Romains chapitre 6, les pasteurs ont loué Dieu pour sa grandeur, sa bonté et son amour pour le Togo. Les célébrants ont prié contre l'esprit de Cain qui consiste, selon eux, à mépriser le peuple, à frauder et à mentir. Ils ont exhorté le peuple togolais à s'attribuer l'esprit d'Abel qui repose sur l'espérance, la paix, l'amour, le développement et la prospérité partagée. Ils ont également invité à confesser ses péchés pour obtenir le pardon et à changer les mentalités ainsi que les comportements. Les officiants ont intercédé pour l'entente entre les acteurs politiques du Togo et la restauration du peuple dans son héritage. Ils ont aussi imploré la bénédiction divine sur le peuple togolais et ses dirigeants puis prié pour la justice et l'épanouissement du Togo. A cette occasion, le président de l'OBUTS, Kodjo Agbégomé, a livré un message dans lequel il a invité chaque fille et fils du Togo à être saint d'esprit et à privilégier le bien être collectif. Cela permettra, selon lui, de recevoir la grâce de Dieu et de bénéficier de sa sagesse, de sa compassion et de sa miséricorde.

M.A./ATOP

Littérature

Sami Tchak encensé par la critique

L'œuvre de l'écrivain Sami Tchak monte en puissance. On ne compte plus les travaux universitaires, les mémoires d'étudiants sur l'ensemble de son œuvre alors que l'écrivain continue patiemment d'étoffer son oeuvre. Parmi les travaux universitaires, on note la parution de l'essai critique du Togolais. Baguissoga Satra, enseignant à l'université de Lomé. Intitulé, Les audaces érotiques dans l'écriture de Sami Tchak, l'essai est issu d'une excellente thèse de doctorat soutenue à l'université de Lomé et remanié à fin de publication, l'ouvrage plonge le lecteur dans l'univers des romans de S.T., et tente de lui fournir des codes raisonnés pour une interprétation moins hâtive. L'écrivain Kangni Alem a publié une excellente note critique sur blog www.togopages.net/leblog.

Son récent roman, Al Capone le Malien vient d'être l'objet d'une élogieuse critique dans le Nouvel Observateur par...le Prix Nobel Jean-Marie Le Clézio ! Une note laudative sur deux pages du magazine avec de puissantes illustrations. Ceci n'est pas très courant.

"Dans ce roman puissant et inspiré, Sami Tchak, comme son contemporain Mabanckou, reprend à son compte l'engagement littéraire initié par ses prédécesseurs africains, Amos Tutuola, Wole Soyinka, Yambo Ouologuem ou Ahmadou Kourouma - mais ce qu'il dit ne concerne pas seulement l'Afrique", lit-on dans la note critique du Prix Nobel.

"Le règne des jouisseurs et des corrupteurs est partout dans le monde, il n'est pas réduit à ce seul continent. Sami Tchak parle de l'Afrique en nous. Son œuvre - rien à voir avec les prétendues philosophies de la télécratie ni avec les chapelles littéraires autoproclamées - est pleine d'une ironie salutaire, si le mot n'était pas tant décrié on la dirait d'un



moraliste. Elle est de celles qui aujourd'hui donnent des ailes à la littérature française", conclut-il.

En réalité, l'œuvre de Sami Tchak est constituée autour de la sexualité et une philosophie de la jouissance. Il décrit la vanité de ces petites choses autour de la jouissance : l'argent, le sexe et le pouvoir. A la lecture, Sami Tchak développe une philosophie du pessimisme quant à l'essor de l'humanité devenue esclave des nourritures terrestres, engluée dans un matérialisme obtus qui détruit l'homme et son milieu.

Sami Tchak parle pour tout le monde : à la fois pour l'Occident, sans foi et matérialiste, dont le désordre moral a atteint le monde entier : exploitation des peuples, esclavage, pillage des ressources de la terre avec son corolaire la destruction de l'environnement ; pour l'Afrique qui au sortir de la colonisation n'a pas su trouver sa voie propre de développement et qui fait un copier-coller de la civilisation occidentale.

Les audaces érotiques dans l'écriture de Sami Tchak, Paris, L'Harmattan, 2010, 29 €.

Al Capone le Malien, par Sami Tchak, Mercure de France, 298 p., 18 euros.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Réceppissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Littérature

Amin Maalouf... enfin académicien

Sa troisième candidature pour porter l'habit vert aura été la bonne : le 23 juin, l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf a été élu au vingt-neuvième fauteuil à l'Académie française, succédant ainsi à l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, décédé en octobre 2009.

N'ayant obtenu que dix voix en 2004 (et seize bulletins marqués d'une croix signifiant un vote d'opposition) l'écrivain avait encore dû se désister en 2007, sa participation au Manifeste pour une littérature-monde (qui prononçait "l'acte de décès de la francophonie") ayant soulevé l'indignation des Immortels. Le 23 juin, Amin Maalouf a finalement été élu au premier tour de scrutin avec 17 voix sur 24 contre 3 au philosophe Yves Michaud, 2 bulletins blancs et 2 portant une croix. "Mon élection à l'Académie française est un symbole très important pour le Liban, un moment que je vis intensément et qui est reçu dans mon pays d'origine avec la même intensité", a déclaré le nouvel académicien à l'AFP. Né dans une famille chrétienne du Liban en 1949, l'écrivain, passionné par l'histoire et la rencontre des cultures, a reçu en 1993 le prix Goncourt pour son roman Le Rocher de Tanios (Grasset), ainsi que le prix Prince des Asturies en 2010 pour avoir célébré la culture méditerranéenne



"comme un espace symbolique de coexistence et de tolérance". D'abord journaliste au An-Nahar, principal quotidien de Beyrouth, Amin Maalouf a quitté son pays empêtré dans la guerre civile en 1976 pour s'installer à Paris. Entré en écriture par un essai historique, Les Croisades vues par les Arabes (Lattès, 1983), il se jette ensuite "à corps perdu" dans la fiction avec Léon l'Africain (Lattès, 1986) ou encore Le Périple de Baldassare, publié en 2000, puis revient aux essais avec Origines en 2004 et Le Dérèglement du monde, en 2009.

Littérature

Surenchère pour un Céline enragé

Céline continue de susciter les passions : quelques mois après la polémique suscitée par le retrait du père de Bardamu de l'album des célébrations nationales, l'hôtel Drouot organisait une vente consacrée à Céline. Si les objets les plus attendus n'ont atteint que des enchères modestes, d'autres ont su rallumer une fièvre toute celineenne chez certains acheteurs.

Voyage au bout de la nuit, Mort à crédit, D'un château l'autre... trop classiques, trop célèbres... À l'hôtel Drouot, vendredi 27 juin, les acheteurs ont accueilli assez froidement les exemplaires des grandes œuvres celineennes qui y étaient mis aux enchères. Une édition originale de Mort à crédit avec une page manuscrite ne s'est vendue "qu'à" 50000 euros (alors que la maison Neret-Minet & Tessier, organisatrice de la vente, estimait sa valeur entre les 60 et 80 000 euros). Pour s'animer, il a fallu attendre que la vente s'attaque aux textes de Céline les plus controversés. Ainsi, cet exemplaire de La Revue anarchiste qui devait quitter la salle pour 700 euros, finalement vendu 2100 euros. Dans les pages de ce cahier : un article signé Bardamu, où l'on peut

lire une analyse explicitement celineenne de l'affaire Violette Nozières : "Est-ce que l'empoisonnement ou l'assomade d'un homme ont une telle importance ? Nous vivons sous le signe du sang et les gens paraissent surpris d'un meurtre." Même engouement pour un exemplaire de Bagatelles pour un massacre, envoyé par l'auteur à son ami Henri Poulain, le secrétaire de rédaction de Je suis partout. La sulfureuse copie du non moins sulfureux pamphlet a trouvé un acquéreur pour 10000 euros, soit quatre fois la somme prévue. Parmi les autres objets plébiscités, une lettre de 1947 de Céline adressée à Arletty, une édition tardive des Beaux Draps, un exemplaire du rarissime Bezons à travers les âges d'Alfred Sérrouille, dont Céline avait signé la préface. L'un des éléments les plus insolites de la vente, le titre de pension d'invalidité de Céline, a également mobilisé les acheteurs, avant d'être attribué pour 1200 euros.

En revanche sans surprise, la correspondance avec le journaliste suisse Paul Bonny, constituée d'une trentaine de lettres, est partie à plus de 36 000 euros.

Repères

Des structures utiles mais " invisibles "

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) a organisé une table ronde de discussion, le vendredi 24 juin à Lomé, pour une meilleure connaissance de l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE) par les consommateurs.

Cette rencontre a permis d'échanger avec les journalistes sur le rôle et le fonctionnement de l'ARSE et de faire connaître au public par leur biais les missions de cette institution. L'ARSE a pour mission de réglementer les activités liées à la production, au transport et à la distribution de l'électricité et de surveiller les opérations des distributeurs en vue de s'assurer que les consommateurs ont une continuité et une quantité de fourniture d'électricité dans les conditions réglementaires. A cette occasion, le directeur général de l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité, Nyaku Komlan a indiqué que, pour enrichir le cadre réglementaire du service de contrôle et de surveillance de la distribution de l'énergie électrique au Togo, son institution s'attèle depuis 2010 à mettre en place un règlement technique de distribution qui sera adopté avant la fin de cette année. Auparavant, le 1er vice président de l'ARSE, Mawussi Kodjo, avait précisé qu'il est important que la population soit informée davantage sur la manière dont on peut saisir l'autorité de réglementation et dans quel cadre la saisine peut être effectuée en cas de litige ou de contentieux avec les producteurs. Selon les membres de l'association, une association de consommateur, un concessionnaire, un exploitant ou l'Etat peut saisir l'ARSE pour le montant d'une facture ou d'un devis exorbitant. Créée en 2000, l'ARSE est une autorité administrative de l'Etat bénéficiant d'une autonomie financière.

Pour la paix des "frères" antagonistes à Sotouboua

Une séance de travail a réuni le mercredi 23 juin à Sotouboua les Peulhs nomades résidant dans la sous-préfecture de la plaine de Mô autour du préfet de Sotouboua, Bléah Banawai Takouda en présence de l'ambassadeur du Nigeria au Togo, Oyemame Olusok orevba.

L'objectif de la rencontre est de ramener la quiétude et la sécurité au sein de la communauté peulhs de Djarkpanga, chef-lieu de la sous-préfecture de la plaine de Mô. Initié par le préfet de Sotouboua sur instruction du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, cette rencontre a pour but d'amener les frères antagonistes à l'apaisement. Ces derniers s'accusent mutuellement des actes de violence de janvier 2010 ayant entraîné la mort d'un jeune bouvier, l'abattage et la disparition de plusieurs têtes de bétail. Après avoir écouté le plaignant, El Hadj Aminou et l'accusé, El Hadj Gobidjo et fautes de preuves palpables inculquant le présumé, le représentant du pouvoir central et l'ambassadeur du Nigeria au Togo ont convié "les frères ennemis" à taire leur divergences. Ils les ont exhortés à privilégier la voie du dialogue, à collaborer pour aider les autorités compétentes à démasquer les auteurs qui répondront de leurs actes. Ils ont demandé aux protagonistes d'éviter de se faire justice et de respecter les textes et règlements en vigueur afin de faciliter la liberté de circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO. L'ambassadeur du Nigeria au Togo, Oyemame Olusok Oreva, après avoir loué les efforts des autorités préfectorales pour restaurer la paix au sein des communautés peulhs de son pays dans la zone, a exhorté celles-ci au respect de l'autorité et des lois du pays d'accueil.

M.A./ATOP

Amélioration des conditions et accès universel aux soins de santé

14 milliards Cfa pour la distribution de moustiquaires et la lutte contre les maladies négligées

- * **Le lancement de la campagne est prévu au 15 juillet 2011, pour six semaines.**
- * **Près de 3,52 millions de moustiquaires à distribuer à tous les ménages.**

Sylvestre D.

A l'approche de l'échéance 2015 pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les besoins se font de plus pressants en ce qui concerne la mobilisation des moyens mis en œuvre. Au conseil des ministres du mercredi, il était, entre autres, question de réduire la morbidité, la mortalité et les complications graves dues au paludisme et aux maladies tropicales négligées (MTN), ainsi que d'améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans. Dans le viseur, atteindre les objectifs 3, 4 et 6 des OMD qui nécessitent l'accès universel – couverture de toute la population – en intervention de lutte contre les maladies prioritaire ou négligées.

Le paludisme étant ciblé comme la première cause de morbidité et de mortalité, surtout chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, il est décidé la distribution de près de 3,52 millions, d'après les prévisions, de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) sur l'ensemble du pays pour un accès universel. A titre d'exemple, en 2010, 49% des consultations dans les formations sanitaires du Togo et 42% des hospitalisations étaient dues au paludisme. La phase opérationnelle de la campagne est prévue pour commencer le 15 juillet 2011, date du lancement officiel. Elle couvrira une période de six semaines.

Mais, à l'instar du paludisme, d'autres maladies – qu'on a tendance à négliger – font aussi tabac. Il s'agit des parasites intestinaux, de la carence en vitamine A qui affecte particulièrement les enfants de moins de 5 ans, des maladies tropicales négligées comme l'onchocercose ou cécité des rivières, la bilharziose ou les parasitoses intestinales chez les adultes. Les parasitoses intestinales, chez les enfants de moins de 5 ans, causent l'anémie et la dénutrition. Il est admis que les enfants carencés en vitamine A grandissent et ont une défense réduite contre les infections. L'enquête communautaire réalisée en 2004, d'après le ministère de la Santé, a montré que 84,4% des enfants de moins de 5 ans présentaient une anémie. Le taux de carence en vitamine A chez les mêmes sujets est estimé à 35% au Togo, d'après un rapport publié en 2005. Malgré plusieurs campagnes contre les endémies que sont l'onchocercose et la bilharziose, des efforts restent à faire en vue d'obtenir un impact réel, affirme-t-on au ministère de la Santé.

Aussi est-il décidé de coupler la distribution de moustiquaires imprégnées avec l'administration de l'Albendazole à au moins 95% des enfants de 12 à 59 mois et à au moins 80% des personnes âgées de 5 ans et plus dans les zones endémiques aux géo-

helminthiases selon les cibles définies. La vitamine A sera administrée à au 95% des enfants de 6 à 59 mois ; au moins 80% de la population dans toutes les communautés endémiques à l'onchocercose sera traitée à l'ivermectine ; le taux des cibles dans les zones endémiques à la schistosomiase seront traitées au Praziquantel.

La responsabilité aux communautés

La stratégie retenue pour cette campagne-ci est la mise en œuvre des interventions sous directives communautaires. Plus simplement, ce sont les agents de santé communautaire qui assureront les recensements et les distributions, sous la supervision, bien entendu, du personnel médical. Les six semaines de la campagne sont scindées en trois phases. La première concernera le recensement des membres des ménages, la supplémentation en vitamine A, l'administration, porte-à-porte, de l'Albendazole et de l'ivermectine durant deux semaines. La deuxième phase portera sur la distribution des coupons et l'administration, également porte-à-porte, du Praziquantel 15 jours après la première. Cette phase va durer une semaine. Enfin, une semaine sera consacrée à la distribution des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action.

Quelques petits soucis

Coût de l'opération : 14 milliards 627 millions 499 mille 746 francs



Charles Kondi Agba, Ministre de la Santé

Cfa, dont 8 milliards 62 millions 777 mille 778 francs consacrés aux moustiquaires imprégnées, à décaisser avec un appui important de plusieurs partenaires financiers et techniques. Le Fonds mondial a contribué pour près de 7,387 milliards de francs, destinés à l'acquisition des moustiquaires imprégnées et la mise en œuvre ; le Mectizan Donation Program (MDP) a mis 4,724 milliards de francs pour l'acquisition de l'ivermectine ; le Health and Development International (HDI) a donné 321,536 millions de francs aux fins de l'acquisition du Praziquantel, de l'Albendazole et pour la mise en œuvre. Il y a également l'UNICEF (256,556 millions de francs) pour la vitamine A et l'Albendazole, la Chaîne du Bohnéur (94,3 millions de francs)

Plan Togo, l'OMS et l'OCDI.

Mais il manque quelque 708 863 moustiquaires imprégnées, pour une population de 1 360 553 habitants, l'équivalent de 1 milliard 736 millions 314 mille 628 francs, à chercher avant le début de la campagne. Les réflexions ont permis d'arrêter une stratégie : la troisième phase de la campagne – celle de la distribution de moustiquaires imprégnées – pourra être différée dans les districts sanitaires de Lomé Commune et, éventuellement, dans la préfecture du Golfe, le temps de mobiliser le reste des intrants. On suppose, et à raison, que ces populations-ci, par rapport aux ruraux, prennent plus de mesures contre le risque du paludisme.

Evaluations de la politique et des institutions nationales en Afrique

La Banque mondiale pour une notation plus participative

« L'initiative est louable dans la mesure où elle nous a permis de pouvoir donner une appréciation des notes données par la Banque mondiale, pour ce qui est des principes économiques de nos gouvernements. Parce que les notes de la Banque tiennent compte de certaines informations, et donc, nous, venant de ces pays, nous détenons aussi des informations qui nous permettent de nuancer, améliorer ou rétrograder les notes données par la Banque. Cela va lui permettre d'améliorer sa façon de noter nos pays. Cette notation permet à différents pays de se situer par rapport à d'autres et de voir quelles sont les améliorations à apporter. C'est le cas du Togo qui a été sévèrement noté au niveau de la transparence et la corruption ». L'économiste et enseignant-chercheur à l'Université de Lomé, Mawuli Couchoro, résume si bien le sens de cet exercice qu'est le Forum de Dakar sur les évaluations de la politique et des institutions nationales (CPIA). Le CPIA se voulant un instrument d'évaluation de la qualité de la politique générale et du cadre institutionnel d'un pays, aux fins de promouvoir la réduction de la pauvreté, une



Mawuli Couchoro, Enseignant-Chercheur à l'UL

croissance durable et l'utilisation efficace de l'aide au développement. Les notations sont utilisées dans le processus d'allocation des ressources trop limitées de l'Association internationale de développement (IDA) : sept (7) milliards de dollars US pour 41 pays. Il faut donc être méritant. « Si nous pouvons montrer que tous les pays ont amélioré leur score, nous pouvons demander aux bailleurs de fonds d'augmenter leur aide parce que l'aide serait maintenant beaucoup plus productive », renchérit Shanta Deverajan, Economiste en chef de la Banque pour l'Afrique. Et pour

la Banque mondiale, organisatrice dudit Forum (28 et 29 juin 2011), le but est d'en arriver à une notation participative à travers le panel des participants. Jusqu'ici, le processus de notation est assuré par consensus par les économistes pays et les experts régionaux de la Banque. De quoi ne plus faire dire à certains gouvernants africains allergiques que le CPIA n'est encore que cette initiative venue d'ailleurs et ne pouvant point les émouvoir. Par la trouvaille, les universitaires, la société civile, les médias, le secteur public et privé et autres économistes, vivant dans les neuf

VERBATIM Par Eric J.

La marche de «grande envergure»

Le secrétaire général du Mouvement pour l'épanouissement des étudiants togolais (Meet), Awoudji, déclarait lundi dernier à republicoftogo.com : « Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout de nos revendications, nous ne reprendrons jamais les cours sur ce campus sans que notre président n'ait été rétabli dans ses droits, c'est en notre nom qu'il mène la lutte et tant qu'il sera exclu de l'université, nous resterons toujours mobilisés. » C'est sur un ton durci qu'il a appelé ses camarades à une grande marche de protestation ce jour pour exiger, au-delà de leurs revendications jugées légitimes par le parti politique le Comité d'action pour le renouveau (Car), la réintégration du président de leur association exclu pour six ans de toutes les Universités du Togo. Une exclusion qui fait suite au débrayage à la mi-juin à l'Université de Lomé sur appel, du président Adou Séibou pour organiser la résistance par tous les moyens.

Face à cette situation de blocage des activités à l'Université de Lomé, les autorités universitaires s'interrogent toujours sur les réelles intentions des étudiants. Pour elles, beaucoup de mesures ont été ou sont en voie d'être prises pour tenir compte des principales revendications des étudiants.

-En ce qui concerne la restauration des bourses, on a annoncé le démarrage des activités de la commission comprenant des étudiants les 16 et 29 juin derniers.

-Sur les sessions de reprogrammation des unités fondamentales, le Président de l'Université de Lomé a rencontré les doyens des facultés et une note a été prise le 20 juin dernier pour assurer leur mise en œuvre ce semestre.

-La date butoir du 11 juillet a été retenue pour le paiement du complément de l'aide.

- Pour l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail des étudiants, des ressources additionnelles sont prévues pour la construction de châteaux d'eau. Cela s'ajoute aux 2,4 milliards prévus par le budget 2011 pour la construction des amphithéâtres et blocs pédagogiques dont les marchés ont déjà été attribués.

Il apparaît clairement que les étudiants sont bel et bien écoutés par leurs autorités conscientes des difficultés éprouvées pour les apprenants. A la séance de travail avec le gouvernement le 6 juin dernier, les deux partis s'étaient accordés sur les différents points soulevés par les étudiants pour améliorer leurs conditions et un consensus avait été trouvé pour la reprise des cours. Au retour à leur base, les délégués du Meet avaient changé de langage estimant qu'aucun accord n'a été trouvé. Pourtant ils avaient signé le procès verbal de réunion. Tout porte donc à croire qu'il y a une main invisible derrière cette agitation.

D'ailleurs, le mutisme de ce mouvement sur la prise de position du Car voulant marcher à leurs côtés ce jour démontre à suffisance cette thèse. Du moment où le même mouvement avait traité l'Anc de récupération politique pendant que ce parti l'appelait à une marche commune. Ainsi, les «actions de grande envergure» commencent par la «marche de grande envergure.» Pourvu que cela n'ait pas de répercussion sur les études.

(9) pays choisis, sont ainsi renforcés à jouer le rôle de contrôle des politiques et actions menées ici et là, et noter les éléments de celles-ci – surtout des éléments que l'Etat peut aisément contrôler –, ainsi que leurs incidences.

A en croire Shanta Deverajan, le Togo est l'un des pays ayant fait plus de progrès, mais à partir d'une base de départ très faible. Autrement dit, encore beaucoup à améliorer au Togo : le climat des investissements, la question des dépenses publiques pour mieux viser les pauvres, la gouvernance, le mécanisme de la transparence et de la responsabilisation des autorités, l'équité dans l'utilisation des ressources publiques, la corruption dans le secteur public. Même si la politique macroéconomique s'est améliorée. Du coup, les efforts n'ont pas d'impact significatif sur la notation globale du pays. « Alors, le score est assez mitigé », selon les mots de Philip English, Economiste principal pour le Togo, appelant à la formalisation des entreprises informelles, toujours hésitantes à cause de trop de tracasseries, d'impôts. Au finish, pour le compte de l'année 2010, la délégation togolaise a dû faire

passer la note générale donnée au Togo par la Banque de 2.9 à 2.7, avec les fortes régressions au niveau de la transparence/corruption et l'équité dans les ressources publiques (de 2.5 à 1.8). Les améliorations sont observées dans l'efficacité de la mobilisation des recettes, la qualité de la gestion budgétaire et financière (de 3.0 à 3.3), la politique de la dette (de 3.0 à 3.6) et la politique budgétaire (de 3.0 à 3.9).

En somme, il s'est agi de projeter le CPIA comme un outil d'amélioration de la bonne gouvernance et de la transparence dans des pays où ces mots ne sont pas forcément internalisés. Depuis 2006, seize (16) critères guident les notations CPIA. Lesquelles doivent être fonction de la politique effectivement mise en œuvre et non des promesses faites ou des intentions affichées. Et les notes doivent porter sur les résultats obtenus par le pays au regard des critères, plutôt que sur l'importance des progrès accomplis par rapport à l'année précédente. L'UNION publie prochainement le tableau du Togo autour desdits critères, toujours dans son rôle de lobbying et de plaidoyer à travers l'information apportée à l'élite locale.

23ème Assemblée générale ordinaire de Ecobank

Le résultat avant impôt en progression de 67% en 2010

Jean Afolabi

Le résultat avant impôt a progressé de 67%, pour s'établir à 169 millions de dollars, tandis que le résultat net a doublé, atteignant 132 millions de dollars. La dépréciation des devises de fonctionnement du Groupe Ecobank par rapport au dollar américain a pesé sur la performance du Groupe qui, sinon, aurait enregistré un résultat avant impôt égal à 177 millions de dollars et un résultat net égal à 138 millions de dollars. C'est ainsi que s'est présenté, mercredi, le résultat de l'exercice 2010 du Groupe panafricain Ecobank Transnational Incorporated (ETI) qui tenait sa 23ème Assemblée générale ordinaire à Lomé.

Selon Arnold Ekpé, le directeur général du Groupe, le produit net bancaire a augmenté de 3% en 2010, pour s'établir à 900 millions de dollars, un chiffre caractérisé par la nette progression des produits d'honoraires et de commission et la croissance plus modérée des activités de prêt. "La contribution a été très différente selon les régions et notre principale filiale, le Nigeria, qui se remet des difficultés systémiques rencontrées par le secteur bancaire local, ne contribue toujours pas à la performance du Groupe", a indiqué M. Ekpé.

Le coefficient d'exploitation du Groupe s'est quelque peu amélioré, passant sous le seuil des 70% pour la première fois, après avoir culminé à 72,4% en 2009 après l'expansion géographique. Il faut dire que groupe, fidèle à son ambition panafricaine, est aujourd'hui présent dans 35 pays, dont 32 en Afrique. Il dispose de 767 agences pour 10 000 employés. "Nous avons également pu observer le retour à un écart positif entre la croissance des revenus et celle des charges,

puisque les revenus ont progressé de 3% tandis que les charges diminuaient de 1%", a fait observer Arnold Ekpé. En ce qui concerne les charges, note-t-il, celles du personnel ont augmenté de 3%, dans un contexte de réduction d'effectifs (1 000 personnes), intervenue principalement au Nigeria, et de diminution des charges d'exploitation puisque il a été mis un frein à l'ouverture de nouvelles agences. Seulement 9 ouvertures d'agences ont été procédées en 2010, contre 136 au cours de l'exercice précédent. Aujourd'hui, Ecobank revendique 3 millions de clients.

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a investi plus de 92 millions de dollars dans le renforcement des capitaux propres des filiales existantes et dans l'ouverture de nouvelles filiales. Après prise en compte de ces investissements, la valeur ajoutée du Groupe s'élève à 503 millions de dollars en 2010. Le total bilan du Groupe Ecobank dépasse 10 milliards de dollars pour la première fois, atteignant 10,5 milliards de dollars à fin 2010. Par ailleurs, le rendement de l'actif a doublé en 2010, atteignant 1,4% sur l'exercice. Conséquence de l'amélioration des résultats, le rendement des capitaux propres a progressé de 480 points de base, atteignant 10,4% ; et le bénéfice par action a doublé, pour s'établir à 1,14 cents par action.

La réunion de Lomé a pris acte de l'expiration des mandats de Kolapo Lawson et de Arnold Ekpé en qualité d'administrateurs et renouvelé lesdits mandats pour une durée de trois ans. Elle a approuvé le paiement de dividendes, soit 0,4 cents de dollar par action, à quelque 180 000 actionnaires du Groupe qui se sont partagé 39,7 millions de dollars. Elle a par ailleurs approuvé



Arnold Ekpé, D.G. ECOBANK

l'affectation de 76,5 millions de dollars au résultat net, 11,5 millions de dollars à la réserve spéciale, 65 millions de dollars au bénéfice distribuable et 25,3 millions de dollars au report à nouveau.

ETI est présent dans les trois bourses de la région, à savoir la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm), la Ghana Stock Exchange à Accra et la Nigeria Stock Exchange à Lagos. La capitalisation boursière à fin 2010 s'établissait à 991 millions de dollars, contre 892 millions de dollars à fin 2009. Elle est estimée inchangée au cours de l'exercice.

En réponse à son niveau de modernité et à la croissance de sa taille - à sa position de première banque panafricaine -, ETI a inauguré la veille un Centre panafricain à Lomé, face à la mer, un complexe géant de 42 128 mètres carrés qui tient lieu désormais de son siège. D'un coût estimé à environ 30 millions de dollars, le complexe est composé de bureaux des agents sur une dizaine de niveaux, d'un Centre de formation, d'un Centre technologique et d'un Centre de conférence.

d'Ivoire (7 milliards de francs).

Pour le même secteur, la Boad consent 3,090 milliards de francs pour le financement partiel du projet de construction du pont de Jacquerville en Côte d'Ivoire, et 10 milliards de francs pour le financement partiel du projet d'aménagement et de bitumage de la route Ouahigouya-Thiou-Frontière du Mali au Burkina.

Pour faire face aux problèmes récurrents d'énergie, une première enveloppe de 10 milliards de francs sera allouée pour le financement partiel du projet de construction de la boucle 225 KV Phase I de SENELEC, la Société nationale d'électricité du Sénégal. Et une seconde de 12 milliards de francs à la facilité de crédit à court terme pour le financement de la location de groupes électrogènes d'une capacité totale de 100 Mégawatts au Sénégal. Le Bénin va bénéficier de 13,426 milliards de francs pour le financement partiel du projet

d'implantation d'une cimenterie par la société Nouvelle cimenterie du Bénin (NOCIBE).

Dans le secteur de la télécommunication, la société Orange Niger va bénéficier de 10 milliards de francs pour financer une partie du projet d'extension de son réseau. Et, en hydro-agriculture, le Niger va toucher une enveloppe de 10 milliards de francs pour le financement partiel du projet d'aménagement de 1 200 hectares de la tranche d'urgence du programme «KANDADJI» de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du Niger.

Tout cela porte à date à 175,755 milliards de francs le montant total des financements pour l'année (hors FDE) et à 1 855,916 milliards de francs le montant global des financements depuis l'origine de la Banque, correspondant à 562 projets.

Après les trésoreries préfectorales et les missions diplomatiques et consulaires

Empêcher des responsables de garder par devers eux les recettes publiques

Sylvestre D.

L'unanimité est faite que, malgré les efforts consentis depuis 2006, les autorités nationales en ont toujours à faire. La dernière volonté de mieux faire qu'auparavant a été relayée dans la dernière parution de L'UNION, avec la création de nouvelles trésoreries dans des préfectures récemment érigées et la dotation des missions diplomatiques et consulaires d'une assise juridique pour plus de transparence dans la gestion financière et comptable faite à l'étranger. Aujourd'hui, de sources proches de l'Exécutif, il sera prochainement adopté un décret portant sur les régies de recettes et d'avances de l'Etat et des autres organismes publics. Et pour cause, la longue crise sociopolitique a déréglé les finances publiques du pays, surtout au plan de sa trésorerie. Au point que le Trésor public, désormais réhabilité, n'avait plus la capacité d'assurer convenablement le paiement des dépenses publiques. Pis est, des responsables de services publics ont cru bon de garder par devers eux les recettes réalisées par des régies



Adji Otèth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

de recettes. Au même moment, nombre d'administrateurs de crédit ne régularisent que très partiellement les dépenses effectuées sur leur régie d'avances. Ce qui amenait aisément aux dépenses extrabudgétaires. Les réflexes n'ont pas pour autant disparu totalement. De plus en plus, plusieurs analystes s'accordent sur le fait que le pays a aujourd'hui les moyens de mieux faire en recouvrements de recettes. Dans la comptabilité matières, des

gens continuent par emporter des biens achetés au nom de l'Etat.

Aussi est-il question de traduire dans les comptes publics l'exhaustivité des opérations financières de l'Etat, en sauvegardant les principes de l'intégrité de l'information financière et de l'unicité de la caisse. Selon la projection, les régies de recettes et les régies d'avances sont des postes

(suite à la page 5)

Sur le marché interbancaire de l'UMOA en juin

Des prêts de 8,7 milliards Cfa des banques du Togo à la 3è semaine

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 15 au 21 juin 2011, ont atteint le niveau de 48,05 milliards de francs Cfa, constitués équitablement de prêts et des emprunts, selon la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Elles étaient assorties d'un taux moyen pondéré de 4,39% et d'un taux minimum de 3,00%. Le taux maximum était fixé à 8,25%.

Les banques et établissements de crédit de l'espace Togo ont enregistré 8,7 milliards de francs de prêts, sans emprunts, indique la Bceao. Ils étaient constitués de 7,70

milliards de francs de prêts à une semaine et de 1 milliard de prêts à un mois. Les premiers étaient assortis d'un taux moyen pondéré de 3,7% et d'un taux minimum de 3,00% alors que le taux maximum était fixé à 6,50%. Les prêts à un mois étaient assortis des mêmes catégories de taux respectivement à 5,14%, 4,50% et 7,00%.

Les banques ivoiriennes, qui semblent avoir retrouvé leurs activités de croisière, ont enregistré 14,40 milliards de francs de prêts, 6,650 milliards de francs d'emprunts. Les prêts sont à un jour (3,000 milliards, 3,000 milliards), à une semaine (3,250 milliards et 0,00), à deux semaines (7,650

milliards et 2,150 milliards), à un mois (0,500 milliard et 0,500 milliard) et des emprunts de 1 milliard de francs à six mois. Viennent ensuite, juste avant le Togo, les établissements de crédit du Mali avec 8,800 milliards de prêts et 6,500 d'emprunts, du Burkina Faso avec 5,875 milliards de francs de prêts, sans emprunts, du Sénégal (3,250 milliards de prêts et 12,800 milliards de francs d'emprunts) et du Bénin (2,000 milliards et 13,875 milliards). La Guinée-Bissau n'a enregistré que des emprunts, à 4,200 milliards de francs, alors que le Niger, rien que des prêts, à 1,000 milliard de francs.

SANTÉ Par Maurille Aféri

Migraine

La migraine: qu'est-ce que c'est

La migraine est une forme particulière de mal de tête (céphalée). Elle se manifeste par crises qui peuvent durer de quelques heures à quelques jours. La fréquence des crises est très variable d'une personne à l'autre, pouvant aller de plusieurs crises par semaine à une crise par an ou moins.

La migraine se distingue du mal de tête « ordinaire », notamment par sa durée, son intensité et par différents autres symptômes. Ainsi, une crise de migraine commence

souvent par une douleur ressentie d'un seul côté de la tête ou localisée près d'un œil. La douleur est souvent perçue comme des pulsations dans la boîte crânienne, et elle est aggravée par la lumière et le bruit (et parfois les odeurs). La migraine peut aussi s'accompagner de nausées et de vomissements.

Particularité surprenante, dans 10 % à 30 % des cas, les crises de migraine sont précédées de manifestations physiologiques qu'on regroupe sous le nom d'aura. Les auras sont essentiellement des troubles visuels qui peuvent

prendre la forme d'éclairs lumineux, de lignes aux couleurs vives ou d'une perte de vue temporaire. Ces symptômes disparaissent en moins d'une heure. Survient alors le mal de tête.

Prévalence

La migraine touche environ 12 % des adultes, les femmes étant 3 fois plus touchées que les hommes...La migraine est également répandue chez les enfants et les adolescents (5 % à 10 %), chez qui elle est souvent sous-diagnostiquée.

(à suivre)

Après les trésoreries préfectorales et les missions diplomatiques et consulaires

Empêcher des responsables de garder par devers eux les recettes publiques

(suite de la page 4)

comptables animés par des comptables spéciaux du Trésor chargés d'exécuter certaines recettes et dépenses de l'Etat et des autres organismes publics. Elles sont créées et installées au sein des administrations. Le Directeur général du trésor et de la comptabilité publique y a un droit de regard, voire un avis à donner. La création est décidée des ordonnateurs des établissements publics de l'Etat, après avis de l'agent comptable ou du comptable de rattachement s'il s'agit des collectivités territoriales. En exemple, l'acte de création doit fixer la nature maximum de l'encaisse autorisée, le plafond des avances à consentir, les modalités de reversement des avances non utilisées, etc. Les régies de recettes doivent faciliter le recouvrement des recettes de services légalement définies, alors que les régies d'avances s'occupent du règlement de certaines dépenses qui peuvent échapper aux règles régulières d'engagement, de liquidation, d'ordonnancement et de paiement. Dans ce dernier cas, le contrôle est a posteriori et non a priori. Un même régisseur ne pourra plus être habilité à gérer plus d'une régie, sauf dérogation donnée par le ministre des finances.

Plus intéressant, le régisseur constitue un cautionnement avant d'entrer en fonction, se résumant à un dépôt en numéraire, un dépôt en

valeur admise en garantie, une souscription à un contrat d'assurance et des retenues mensuelles sur l'indemnité de responsabilité financière allouée au régisseur. A la fin de ses fonctions, tout ceci lui est retourné lorsque le régisseur aura versé au comptable de rattachement la totalité de ses disponibilités, lorsqu'il aura justifié l'emploi de l'intégralité des avances mises à sa disposition et que le comptable aura accepté les justifications, ou lorsqu'il n'aura pas été constitué en débet. Le directeur général du Trésor pourra faire opposition. Dans tous les cas, le certificat de décharge délivré au régisseur n'annihile pas les conséquences d'une éventuelle responsabilité de celui-ci, après appréciation du ministre des finances.

Les régisseurs encaissent les recettes dans les mêmes conditions que les comptables publics. « Toutefois, sont seuls admis les règlements en numéraire, par remise de chèques bancaires, postaux ou sur le trésor », précise-t-on déjà. Et pour chaque encaissement, il doit être remis à la partie versante soit une quittance informatisée à souches, soit un titre comportant une valeur faciale. Le régisseur de recettes enregistre ses opérations sur un livre journal comportant, en recettes, tous les encaissements ventilés par rubriques budgétaires et, en dépenses, tous les avances au comptable de rattachement. Le livre

est coté et paraphé par le comptable de rattachement. Chaque versement des recettes au comptable est appuyé d'un état de versement pour les numéraires et/ou d'un bordereau de remise pour les chèques. Les chèques ne doivent plus jamais être émis ou endossés au nom personnel du régisseur ou du comptable de

rattachement, ni être émis au porteur. Il peut exister des préposés au recouvrement de certaines recettes, mais ils n'ont pas la qualité de régisseur.

Dans les régies d'avances, les dépenses d'investissement ne peuvent être exécutées par voie de régie. Les avances consenties aux régies ne doivent excéder le sixième

des dépenses annuelles à payer. L'avance initiale est une opération de trésorerie et n'est reconstituée qu'en fin d'année ou d'activité de la régie. Alors que les renouvellements en cours d'année font l'objet d'un engagement et d'un mandatement au profit du régisseur. Il peut exister une atténuation. « A chaque demande de renouvellement d'avances, le

régisseur doit produire au comptable de rattachement les justifications des dépenses de toute nature, quel qu'en soit le montant », lit-on. Enfin, il est fait obligation aux régisseurs d'avances de se faire ouvrir es qualité un compte de dépôt au Trésor dans les écritures de l'agent comptable central du Trésor.

Après son accord de non objection pour le financement

La BOAD approuve une première tranche pour Mandouri-Borgou

financement partiel du projet d'aménagement de la route Borgou-Mandouri», d'après un communiqué officiel.

Au ministère des Travaux publics, on estime que « cette première tranche va permettre d'entamer les travaux ». En tenant compte des dérangements de la saison des pluies, certaines voies proposent de les démarrer vers la fin des pluies pour tirer le maximum de la période sèche. Tout compte fait, l'appel d'offres international restreint, du 18 octobre 2010, avait permis de retenir le burkinabé EBOMAF S.A. Mais, problème : le devis quantitatif et estimatif de son offre financière était largement supérieur aux estimations et tournait autour de 50 milliards de francs. Il a fallu négocier dur avec l'entreprise, fin 2010, pour revoir les ambitions à la baisse. Au risque de se lancer à nouveau dans un

processus d'appel d'offres parfois trop long.

Aujourd'hui, on retient que EBOMAF S.A. a convenu avec les autorités togolaises de réaliser des travaux d'aménagements et de bitumage de la route Dapaong-Borgou-Mandouri pour un montant hors taxes de 40 milliards de francs, sur la base du devis quantitatif et estimatif présenté dans l'offre financière de l'appel d'offre international restreint. En plus, la Boad vient de donner son avis de non objection sur le choix de deux groupements de bureaux, DECO/CAEM et AGEIM/BF, pour le contrôle des travaux. Le premier pour un montant hors taxes de 373,75 millions de francs pour une durée de 16 mois, et le second pour un montant hors taxes de 273,278 millions de francs pour une durée de 14 mois.

Outre ces travaux, EBOMAF

S.A. s'engage à effectuer des travaux d'entretien périodique par le renforcement de 50 km de route sur les tronçons de la route nationale N°1 (RN1), Atakpamé – Blitta – Sokodé – Kara actuellement dans un état de dégradation très avancée pour un montant de 10 milliards de francs environ. Ils se faire avec une couche de base en lito-stabilisation de latérite et grave concassé 0/31,5 sur 20 cm et un revêtement en béton bitumineux de 5 cm.

Après Dapaong-Ponio depuis septembre, le Boulevard du 13 Janvier et la bretelle Agoè BKS-Adidogomé depuis janvier, c'est le quatrième chantier le burkinabé vient de décrocher au Togo. Au grand dam des nationaux, qui ne peuvent s'en prendre qu'au faible niveau de leurs moyens.

VOLLEY-BALL/

Lancement du projet "Volley-ball à l'école primaire" par le président de la FIVB

En visite au Togo dans le cadre de la célébration du trentenaire de l'ACNOA, le président de la Fédération Internationale de Volley-ball (FIVB) Jizhong Wei a lancé mercredi à Lomé le projet "Volley-ball à l'école primaire" de la Fédération Togolaise de Volley-ball (FTVB).

Avec fivb.tg

La cérémonie de lancement s'est déroulée sur le terrain du Lycée de Tokoin à Lomé en présence des membres du bureau exécutif de la FTVB, des responsables du ministère des sports autour desquels étaient rassemblés plus de 400 élèves de plusieurs établissements scolaires de la capitale togolaise.

Le président Wei a remis des lots de ballons aux écoles après avoir visité des ateliers de fabrications de filets de Volley-ball et de ballons de Volley animés par les élèves.

Séduit, il a tenu à les féliciter et à les encourager.

"C'est un projet intéressant et nous sommes disposés à accompagner la Fédération togolaise et la soutenir pour sa réussite", a déclaré Jizhong Wei.

Le projet "Volley-ball à l'école primaire" vise à introduire l'enseignement de cette discipline dans les écoles primaires du Togo. Les élèves sont initiés dès le bas âge à la pratique du volley-ball. En plus de la pratique de la discipline, ils apprennent à fabriquer des ballons et des filets.



Le président Wei visite ici l'atelier de fabrication de filets au lycée de Tokoin (Photo JC Abalo)

Il est aussi prévu des stages de formations des enseignants sur l'enseignement du volley-ball à l'école ainsi que des ateliers de formations pour les entraîneurs de la discipline.

La FIVB a promis son accompagnement à la FTVB dans l'exécution du projet avec une enveloppe de 48 000 US Dollars. L'Etat togolais a aussi promis 10 millions de francs CFA par an.

Olympisme/ "Olympafrica Anani Matthia", désormais mis en branle

Véritable point culminant de l'assemblée générale de l'ACNOA tenue à Lomé, le centre "Olympafrica Anani Matthia" (du nom du premier président de l'ACNOA), dont la pose de la première pierre a été effectuée mercredi, se veut une contribution du CIO (Comité international Olympique) en vue de contribuer, par le sport, au développement social de la jeunesse africaine, particulièrement togolaise.

Effectuée par le ministre des Sports représentant le président de la République togolais et Lassana Palenfo, président de l'ACNOA, la pose de la première pierre du centre "Olympafrica Anani Matthia" est la concrétisation de la volonté des responsables de l'ACNOA d'honorer la mémoire d'Antoine Anani Matthia, premier président et pionnier de la création de l'institution panafricaine. "Ce centre viendra

s'ajouter aux infrastructures déjà existantes au Togo et pour lesquelles le gouvernement ne ménage aucun effort dans la promotion du sport national", a indiqué Christophe Tchao.

Le centre "Olympafrica Anani Matthia" du Togo est un "complexe à aire de jeu ouvert aux jeunes sur une superficie de 5 hectares", a signifié Lassana Palenfo président de l'ACNOA. Evalué à 180.000 dollars, il est financé à hauteur de 150.000 dollars par l'ACNOA et d'environ 30.000 dollars par le gouvernement local. L'institution panafricaine envisage de créer un projet pilote de terrain de proximité en revêtement synthétique "tout temps" (gazon, piste, terrains de sports collectifs). "Cet espace multi-activités, édifié près des populations, sera ouvert à tous et contribuera à détecter les nouveaux talents", a également indiqué le Gal

Poutoyi Nabédé, président du CNOT (Comité National Olympique Togolais).

Initié par l'ancien président du CIO, Juan Antonio Samaranch, avec son ami le juge Kéba Mbaye, le programme Olympafrica a été mis en œuvre par l'architecte sénégalais Ibrahima Mbaye. Depuis 1993, la Fondation internationale Olympafrica a connu un essor remarquable et s'est imposée comme le principal outil du Mouvement olympique dans le cadre de ses activités de développement social par le sport en Afrique. A la date d'aujourd'hui, près de 37 pays africains ont bénéficié de ces centres.

A travers les centres Olympafrica, le Mouvement Olympique entend apporter son soutien aux populations bénéficiaires dans les domaines suivants : sport, éducation, activités culturelles et économiques.

OLYMPISME/ACNOA

Lamine Diack et Lansana Palenfo décorés par Faure Gnassingbé

Lamine Diack, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) et le général Lansana Palenfo, président de l'Association des Comités nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) ont été faits mardi à Lomé par le chef de l'Etat

togolais Faure Gnassingbé, commandeurs de l'ordre du Mono, la plus haute distinction honorifique du Togo.

Ces deux personnalités séjournaient à Lomé dans le cadre de la 38e assemblée générale extraor-

dinaire de l'ACNOA. Cette rencontre marque également les trente années d'existence de l'Association.

L'ACNOA a été créée le 27 juin 1981 à Lomé, grâce au togolais Anani Matthia. Ce dernier fut le premier président de cette Association.

Le chômage

L'épineux problème de la jeunesse africaine

Etonam Sossou

Pour de nombreux gouvernements africains, s'attaquer au problème de l'emploi des jeunes s'apparente à résoudre l'équation de la quadrature du cercle. D'après les *Indicateurs du développement en Afrique* (ADI), un jeune africain qui arrive sur le marché du travail après arrêt de ses études, a de plus en plus du mal à trouver un emploi sur le continent. La catégorie des jeunes la plus confrontée à cette difficulté est comprise dans la tranche d'âge des 15-24 ans. Dans son rapport intitulé « *Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse* », l'ADI recommande d'adopter une approche plurisectorielle en abordant le problème sous différents angles clés, à savoir : développer l'offre d'emploi et d'éducation dans les régions rurales, encourager et appuyer l'esprit d'entreprise, améliorer l'accès et la qualité des formations, et se préoccuper des problèmes démographiques.

En se référant à des exemples d'interventions mises en place pour insérer les jeunes sur le marché de l'emploi, l'étude vient conforter l'idée qu'une approche globale et intégrée donne généralement de meilleurs résultats que plusieurs interventions parcellaires. Compte tenu des difficultés que rencontrent les jeunes sur le marché de l'emploi, seul un ensemble d'actions concertées sur le long terme, couvrant un large éventail de politiques et de programmes, permettra de leur assurer un travail. L'augmentation du nombre de jeunes et le taux de fertilité

encore très élevé qui caractérise la région vont très probablement accroître la pression qui s'exerce sur les pays d'Afrique en termes de création d'emplois pour les jeunes dans les décennies à venir. La population mondiale compte aujourd'hui 18 % de jeunes, soit 1,2 milliard d'individus. Sur ce nombre, 87 % vivent dans les pays en développement. En Afrique, environ 200 millions de personnes font partie de la tranche d'âge des 15-24 ans, qui représente plus de 20 % de la population. Une part appelée à grossir rapidement puisque 42 % de la population actuelle est âgée de moins de 15 ans. Bien que la jeunesse africaine ne forme pas un groupe homogène, le jeune Africain type, tel qu'il ressort des chiffres médians, est une jeune femme de 18 ans vivant en milieu rural, sachant lire et écrire mais ayant arrêté les études, et souvent mariée et mère de famille. Trouver des emplois productifs pour les 200 millions d'Africains âgés de moins de 24 ans est sans aucun doute l'un des enjeux majeurs auquel le continent est confronté aujourd'hui.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), trois chômeurs sur cinq en Afrique sont des jeunes dont 72 % en moyenne vivent avec moins de 2 dollars par jour. En outre, environ 70 % de ces jeunes sont concentrés dans les zones urbaines. D'après le rapport ADI, certains faits stylisés semblent montrer que les jeunes représentent 37 % de la population en âge de travailler, mais 60 % du total des chômeurs ; ils commencent à travailler tôt (un quart des enfants de 5 à 14 ans travaillent), en



particulier en milieu rural, sont employés principalement dans l'agriculture, où ils représentent 65 % de l'emploi total. Par ailleurs, le chômage des jeunes est beaucoup plus répandu dans les zones urbaines, tandis que le sous-emploi est beaucoup plus ressenti dans les régions rurales. Dans la même tranche d'âge des jeunes, les femmes ont des journées de travail plus longues et voient se multiplier par quatre, leurs probabilités de se retrouver sans emploi ou de ne pas faire partie de la population active. Elles rencontrent aussi, tout comme les jeunes ruraux, des difficultés plus importantes du fait des maternités précoces et du manque d'opportunités d'éducation et d'emploi. Sur un autre registre, les jeunes des régions sortant d'un conflit sont confrontés à des problèmes particuliers car beaucoup d'entre eux n'ont pas pu

faire d'études, ont grandi dans des sociétés violentes et ont souvent été impliqués eux-mêmes en tant que combattants. En dehors de la situation démographique et des taux de reproduction élevés, les

jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont handicapés par d'autres facteurs tels que : le manque d'expérience professionnelle, d'accès aux études et à des formations,

d'organisation et de représentation, etc. Tout ceci empêcherait que leurs besoins soient pris en compte dans les programmes d'action et les politiques publiques.

Le rapport met également en relief la richesse que représentent les jeunes pour leurs pays, et insiste sur le fait qu'il est essentiel de leur procurer des emplois si l'on veut lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable. L'un des problèmes qu'ont eus les gouvernants jusqu'ici a été de devoir prendre des mesures d'accompagnement sans connaître les options disponibles, ni savoir ce qui fonctionne dans différentes situations, ce qui a déjà été expérimenté et ce qui n'a pas marché. Ces informations leur sont apportées dans le rapport, qui dresse aussi un inventaire des interventions tentées pour remédier au problème de l'emploi des jeunes dans la région et qui examine les résultats obtenus.

Faute de parkings

Les trottoirs et chaussées de plus en plus occupés par les engins

En l'absence de ces voies de stationnement, les trottoirs sont pris d'assaut par les automobilistes.

Lundi 27 juin 2011. Il est 13 heures. Les rues de la capitale économique et politique sont bondées de véhicules. Sur le boulevard du 13 janvier, la circulation n'est pas fluide. Alignés en file indienne, les véhicules sont

automobilistes, seraient à l'origine de l'embouteillage. Même les motos taxis n'arrivent pas à se faufiler entre les véhicules. Puis, peu à peu, les véhicules avancent. Pendant des minutes parfois, elles restent immobilisées. La raison ?

simultanément sur une même bretelle. A chaque passage d'un camion, d'un bus ou de tout autre gros porteur, la circulation est bloquée, à cause de l'étroitesse de la chaussée. C'est ce spectacle qu'offrent quasiment toutes les rues de la ville de Lomé qui se distinguent par l'absence de parkings et par l'étroitesse de la chaussée. « *A quoi devrait-on s'attendre quand on construit des immeubles sans parking ?* », s'interroge un conducteur de mototaxi bloqué dans la circulation.

Dans le registre de ces constructions sans parking, on retrouve des hôtels, les boulangeries, les restaurants, les banques, etc..... Face à cette situation, les automobilistes se trouvent dans l'obligation de garer leurs véhicules sur le terre-plein. Une autre difficulté à laquelle les usagers devront faire face même après la réhabilitation des routes.

C'est que, le trottoir et une bonne partie de la chaussée servent de parking aux usagers. Il devient alors impossible pour deux automobilistes de circuler



presque à l'arrêt. Klaxons et vrombissements des moteurs se font entendre. De temps en temps, des voix s'y mêlent. Des insultes à l'endroit de ceux qui, pour certains

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1066
DE LOTO BENZ DU 22 Juin 2011

Le tirage de Loto Benz de ce mercredi 29 juin 2011, porte le N°1067.

Le tirage précédent a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de gagner à travers tout le pays, des gros lots et des lots intermédiaires.

A **SOKODE**, nous avons enregistré un lot de **500.000F CFA**, gagné sur le point de vente **1215**.

A **TABLIGBO**, c'est un lot de **750.000F CFA** qu'un parieur a eu le bonheur de gagner en misant 300F CFA sur le point de vente **3923**.

Les opérateurs **7105** et **7106** situés à **ATAKPAME**, ont recensé respectivement un lot de **750.000F CFA** et un lot de **500.000F CFA**.

A **LOME**, nous avons dénombré un lot de **500.000F CFA** gagné auprès de l'opérateur **7726**, un lot de **625.000F CFA** enregistré sur le point de vente **6721** et un super gros lot de **2.500.000F CFA** remporté par un parieur après avoir misé **10.000F CFA** sur le point de vente **3723**.

Continuez à acheter vos tickets de la Tranche Commune Entente 2011! Avec 200F CFA achetez et grattez vos tickets à trois chances! Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire
- Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1067 de LOTO BENZ du mercredi 29 Juin 2011

Numéro de base

88

84

13

04

87